

## 2 x 2 voies : Caumont - Prat pour 2007

## Prat - Lacave - Mane pour 2012



Les élus des Conseils Généraux des départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne, notamment les présidents respectifs, Augustin Bonrepaux et Pierre Izard, ont invité la population et la presse à la mairie de Lacave pour faire le point sur l'avancée des travaux concernant la future liaison rapide 2x2 voies entre l'autoroute A64 au niveau de Montsaunès et Saint-Girons. Actuellement la première tranche de travaux engagée par le Conseil Général de l'Ariège se termine sur la partie Prat-Caumont. La mise en service de cette portion (3,5 km) est prévue pour le printemps 2007.

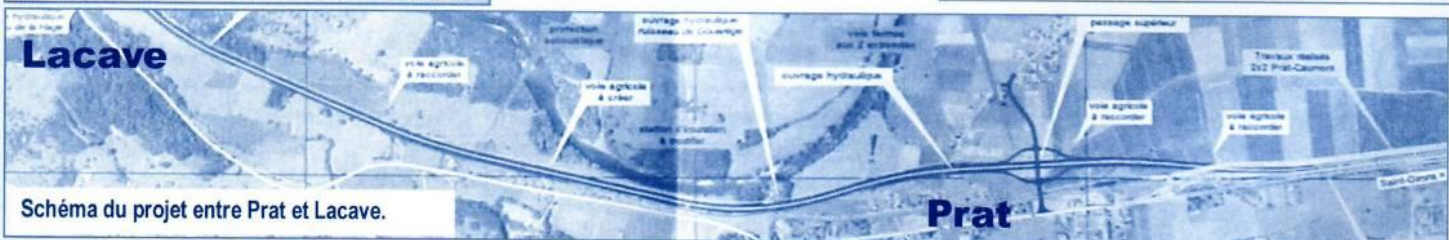
Pour la suite, les conseils généraux conjuguent en ce moment leurs efforts sur deux autres portions. En ce qui concerne l'Ariège, il s'agit de la partie Prat-Bonrepaux-Lacave, et pour la Haute-Garonne, la partie Lacave-Mane. D'ici-2009, les deux départements espèrent venir à bout de toutes les démarches légales (études, déclaration d'utilité publique, acquisition des terrains, marché...) afin d'engager les travaux vers 2009-2010 et parvenir à joindre les deux bouts en 2012. Et bien sûr mettre en service l'ensemble de ces portions. Si tout se passe comme prévu, la 2x2 voies en 2012 devrait ainsi proposer 12 km de tracé continu entre Caumont et Mane. Sans compter qu'en 2008, le Conseil Général de l'Ariège compte bien réaliser le giratoire à Saint-Lizier, au niveau du croisement en direction du centre hospitalier Ariège Couserans.



Les Conseillers Généraux de l'Ariège et de la Haute-Garonne se sont retrouvés cet hiver à Lacave pour présenter l'avancement de la 2x2 voies dans les deux départements.



**Impliquer la Région dans cet investissement**  
Avec 9 millions d'€ investis par le Conseil Général de l'Ariège pour la partie Prat-Caumont et 22,5 millions d'€ pour la partie Prat-Lacave, ainsi que 25 millions d'€ engagés par le Conseil Général de La Haute-Garonne pour la section Mane-Lacave, les deux présidents des Conseils Généraux vont solliciter le Conseil Régional afin qu'il vienne en aide à cet investissement très lourd pour les deux départements.



## Internet haut-débit sur tout le territoire dans deux ans

Le projet « Alticom : Internet haut-débit pour l'Ariège » a été présentée aux élus du canton à Taurignan-Vieux. Ce projet de schéma départemental de couverture numérique démarré en 2002 par le conseil général de l'Ariège, a été motivé par trois objectifs : garantir l'avenir en maîtrisant le développement des infrastructures haut-débit, la recherche d'une régulation et d'une harmonisation des tarifs et des services avec la métropole régionale, et l'extension de la couverture du haut-débit.



Jean-Yves Vidal et Francis Déjean du Conseil Général, Raymond Coumes et Jeanne Soccol, maire de Taurignan-Vieux.

« C'est un dossier majeur » a annoncé Raymond Coumes, « puisqu'il en va de la survie économique du territoire » justifiait-il. « Si nous voulons conserver nos entreprises, en attirer d'autres, où atti-

rer de nouvelles populations, nous devons nous adapter à leurs besoins et offrir les mêmes conditions qu'en région toulousaine » ajoutait Francis Déjean, directeur général des services du conseil général. C'est pourquoi un contrat de délégation de service public a été passé avec un opérateur privé : « LD Collectivités ». Celui-ci doit à présent garantir le haut-débit à un maximum d'ariégeois, tout en faisant évoluer ses performances de façon à ce que l'Ariège ne soit plus à la traîne, et qu'elle soit capable de proposer le même haut-débit qu'à Toulouse ou Paris. Les élus du canton, très réceptifs et très intéressés, ont donc appris que

dans deux ans, 88% de la population, soit 70 % du territoire auraient le haut-débit. Ceci grâce à plusieurs techniques. Les zones urbaines seront équipées de l'ADSL utilisant les lignes téléphoniques. Pour le reste du territoire, ce sont des ondes hertziennes qui seront utilisées. Le Bas-Couserans sera donc couvert. En revanche, ces ondes ne parviennent pas à couvrir les zones de montagnes. Dans ce cas, ce sont des transmissions par satellite qui vont être développées. Cependant, elles sont plus coûteuses. C'est pourquoi seuls 17 points seront équipés en Ariège. Cette opération « haut-débit pour le département », la seule à ce jour, en Midi-Pyrénées, va coûter 26,4 millions d'euros financés à 25% par le conseil général et à 75% par la région, l'Europe et l'opérateur privé.